

## NOTE AUX ENTRAÎNEURS CONCERNANT LES PROGRAMMES ET REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX Hiver 25 m 2014/2015

Pour les nageurs (ses) ayant participé aux championnats de France bassin de 25 m de Montpellier, la participation aux championnats régionaux n'est pas souhaitée. Cette préconisation ne s'applique cependant pas aux nageurs de « série nationale » de la catégorie Minimes, dont le niveau correspond certes à un niveau national dans leur catégorie d'âge, mais pas à un niveau national il va sans dire en toutes catégories d'âge ou en catégories « jeunes » (14 à 18 ans).

La finalité des championnats régionaux hiver 25m vise principalement à obtenir une qualification pour les Nationales 2 hiver en bassin de 25 m. Nous préconisons donc en l'absence « d'intérêt sportif » lié à une recherche éventuelle et effective d'une quelconque qualification pour les N2, d'éviter la participation de nageurs possédant déjà au moins un niveau N2, et ce pour permettre aux seuls nageurs à la recherche d'une qualification « inter régionale » de participer aux finales A et B toutes catégories de cette compétition. Cette préconisation intégrée dans le règlement de nos championnats l'an dernier avait d'ailleurs parfaitement été « entendue » et largement respectée par une très forte majorité de clubs.

Je rappelle également que pour nos nageurs et clubs régionaux, deux meetings à « label national » sont organisés à Nîmes et Montpellier début février et fin février 2015, et que ces deux compétitions seront organisées sur 10 couloirs. Ces deux meetings prévoient des finales A ouvertes à l'ensemble des catégories, et des finales B et C réservées respectivement aux seules catégories « cadette » ou « minime »...

Fort de tous les éléments ci-dessus rapportés et rappelés, pour tenter de pallier les différences d'avis et de points de vue témoignés par les entraîneurs régionaux au sujet des droits d'accès aux finales A et B pour des nageurs non concernés par une recherche de qualification, il a donc été décidé d'ajouter au programme de la compétition une finale C. Celle-ci sera réservée à la seule catégorie des minimes (à la recherche d'une qualification pour les N2) et ne concernera que les seules épreuves de 50 et 100 m Spécialité.

Thierry JAMET  
CTS Coordonnateur

